

PROJET - Indecosa 37 - Journée étude sur la Sécurité Sociale

8 mars 2021

La Sécurité sociale, un bien commun, une idée d'avenir

Journée d'étude - en Septembre 2021



Issue du programme du Conseil national de la Résistance, cette création originale mise en chantier par Ambroise Croizat, avec ses quatre piliers (vieillesse, maladie, chômage, famille), n'en finit pas de susciter les convoitises tant ses principes demeurent novateurs.

Fondée le 19 octobre 1945, la Sécurité sociale célèbre ses trois quarts de siècle.

Soixante-quinze années d'une conquête historique pour le monde du travail, imaginée par la Résistance à l'occupation nazie en pleine Seconde Guerre

mondiale.

Soixante quinze années d'une « invention » qui a profondément transformé la condition de millions de salariés, leur offrant la possibilité de se soigner, de partir en retraite, d'aider leur famille... Une histoire mouvementée également, car, depuis sa fondation, la Sécu a toujours été l'objet d'attaques visant à réduire sa portée transformatrice pour la société française. La Sécu aiguise les appétits du capital, désireux de s'emparer d'une vaste couverture qu'il transformerait en marché. Mais la crise sanitaire du Covid-19 et ses chocs économique et social démontrent à nouveau, s'il en était besoin, l'utilité de ses « amortisseurs sociaux ». La Sécurité sociale est un bien commun, une propriété collective, mais aussi une solution aux transitions écologique, sociale et démographique en cours.

Un régime par et pour les travailleurs repris par l'État

Des quatre piliers de la Sécurité sociale, il en est un que l'État, allié au patronat, n'aura eu de cesse d'attaquer pour ébranler l'édifice : sa gestion démocratique. Inédit en tous points, son mode de direction reposait à l'origine sur une gestion par les bénéficiaires eux-mêmes. Une volonté imposée, certes, par un rapport de forces à l'époque favorable à la CGT, mais qui subira, dès le début, les attaques de ses adversaires syndicaux, patronaux et politiques. Car la collecte des cotisations a dans les plans de Croizat ceci d'extraordinaire qu'elle ne dépend ni de l'État ni des employeurs, mais des représentants des travailleurs.

Grande salle des conférences

Maison des Syndicats,

Site de la Camusière

18 Rue de l'Oiselet

37550 Saint AVERTI